## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA **LE 8 AVRIL 2020**

Ouverture de l'assemblée spéciale du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 8e jour du mois d'avril 2020 à 19 h 30 par conférence téléphonique.

## Sont présents :

M. Gilles BÉDARD Maire de Sainte-Eulalie

M. Michaël BERGERON Maire de Paroisse de Saint-Célestin M. Stéphane BIRON Représentant de Ville de Nicolet M. Julien BOUDREAULT Maire de Grand-Saint-Esprit

M. Éric DESCHENEAUX Maire de Pierreville

M. Réal DESCHÊNES Maire de Saint-Wenceslas M. Jean-Guv DOUCET Maire de Saint-Léonard-d'Aston M. Guy DUPUIS Maire de Sainte-Perpétue M<sup>me</sup> Denise GENDRON Mairesse de Sainte-Monique

M. Marc-André GOSSELIN Maire d'Aston-Jonction

M. Sylvain LAPLANTE Maire de La Visitation-de-Yamaska

M. Claude LEFEBVRE Maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant

M. Mario LEFEBVRE Maire de Saint-Elphège

M. Mathieu LEMIRE Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval M. Raymond NOËL Maire du Village de Saint-Célestin M. Pascal THÉROUX Maire de Saint-Francois-du-Lac

Formant quorum sous la présidence de M<sup>me</sup> Geneviève DUBOIS, préfète et mairesse de Ville de Nicolet.

M. Michel Côté, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire de la session.

M<sup>me</sup> Caroline Vachon, directrice générale adjointe, M. Martin Croteau, coordonnateur du service d'aménagement du territoire, et M<sup>me</sup> Andrée Lavoie, adjointe à la direction, sont également présents.

# **ORDRE DU JOUR**

# 1. AFFAIRES CORPORATIVES

- 1.1. Ouverture de la session1.2. Adoption de l'ordre du jour

## 2. AFFAIRES COURANTES

- Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises Autorisation de signature du contrat de prêt avec le gouvernement du Québec
- 2.2. Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Fonctionnement pour l'approbation des demandes

# 3. POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

- Validation des besoins des municipalités 3.1.
- 3.2. Retour sur la lettre de Questerre

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

# 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 1.1 OUVERTURE DE LA SESSION

La préfète, Mme Geneviève Dubois, préside l'assemblée spéciale et la déclare ouverte.

1.2

#### 2020-04-096 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michaël Bergeron, maire de Paroisse de Saint-Célestin et appuyé par M. Pascal Théroux, maire de Saint-François-du-Lac et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter cet ordre du jour tel que présenté, en le laissant ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0

## **AFFAIRES COURANTES**

2.1

2020-04-094

AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES -AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE PRÊT AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide aux petites et moyennes

entreprises mis en place par le gouvernement du Québec en

raison de la pandémie COVID-19 le 3 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT que ce programme a pour objectif de favoriser l'accès à des

capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le gouvernement octroie à la MRC une somme de

758 563 \$ pour octroyer des prêts aux petites entreprises ;

CONSIDÉRANT que cette somme sera octroyée sous la forme d'un prêt à la

MRC de Nicolet-Yamaska qui sera remboursable le 31 mars

2030;

CONSIDÉRANT que cette mesure s'inscrit dans le contexte d'une situation

économique exceptionnelle et circonstancielle ;

Il est proposé par M. Sylvain Laplante, maire de La Visitation-de-Yamaska et appuyé par M. Claude Lefebvre, préfet suppléant et maire de Baie-du-Febvre et il est unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser Mme Geneviève Dubois, préfète de la MRC, à signer le contrat de prêt avec le gouvernement du Québec ainsi que tout document en lien avec ce nouveau programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2

2020-04-095 <u>AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES –</u> FONCTIONNEMENT POUR L'APPROBATION DES DEMANDES

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide aux petites et moyennes

entreprises mis en place par le gouvernement du Québec en

raison de la pandémie COVID-19 le 3 avril 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que ce programme a pour objectif de favoriser l'accès à des

capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le gouvernement accorde à la MRC une somme de

758 563 \$ pour octroyer des prêts aux petites entreprises ;

CONSIDÉRANT que les critères d'admissibilité et le formulaire sont déjà

fournis par le gouvernement du Québec ;

**CONSIDÉRANT** que le Comité d'investissement a accepté la recommandation

à l'effet que les demandes seront soumises à un Comité d'investissement restreint afin de faciliter le traitement des

demandes;

CONSIDÉRANT que le comité sera formé de trois (3) membres incluant le

président du comité et un membre de la société civile ;

**CONSIDÉRANT** que le Comité d'investissement restreint analysera seulement

les demandes pour le programme d'aide d'urgence et qu'il sera en fonction du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 avril 2021 et par la suite, le suivi des demandes se fera par le Comité

d'investissement de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que M. Éric Descheneaux, maire de Pierreville et président du

Comité d'investissement, M. Jean-Guy Doucet, maire de Saint-Léonard-d'Aston, M. Pierre Fréchette et Mme Danielle Gamelin ont manifesté leur intérêt à faire partie du Comité

d'investissement restreint;

CONSIDÉRANT que cette mesure exceptionnelle s'inscrit dans le contexte

d'une situation économique exceptionnelle et circonstancielle ;

Il est proposé par M. Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et appuyé par M. Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie

et unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser la MRC de fonctionner avec un Comité d'investissement restreint pour analyser et prendre les décisions relatives aux demandes qui seront faites dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

Il est également unanimement résolu de nommer M. Éric Descheneaux, maire de Pierreville et président du Comité d'investissement, M. Jean-Guy Doucet, maire de Saint-Léonard-d'Aston, et M. Pierre Fréchette comme membres du Comité d'investissement restreint ainsi que de nommer Mme Danielle Gamelin comme membre substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0

## POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

3.1

### VALIDATION DES BESOINS DES MUNICIPALITÉS

Le directeur général fait un résumé des mesures mises en place par la MRC de Nicolet-Yamaska et les partenaires sur le territoire (aide alimentaire, programme d'aide aux personnes âgées, etc.) en cette période de crise.

Les membres du Conseil des maires font par la suite état de la situation dans leur municipalité et partagent leurs préoccupations face à l'évolution de la pandémie (épicerie, impacts secteur agricole, etc.).

#### 3.2

### RETOUR SUR LA LETTRE DE QUESTERRE

Le directeur général fait un bref retour sur la lettre transmise par Questerre Energy Corporation concernant l'avis lié aux licences d'exploration d'hydrocarbures ayant été transférées par Repsol Pétrole et Gaz Canada inc. à Questerre Energy Corporation (en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> février 2019).

# 4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

# 5.0 2020-04-097 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Denise Gendron, mairesse de Sainte-Monique et appuyé par M. Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et unanimement résolu par ce Conseil qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever cette séance à vingt-et-une heures (21 h 00).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉFETE

**GENEVIEVE DUBOIS** 

Signatures

SECRETAIRE-TRESORIER

**MICHEL CÔTÉ**